

le Petit Molois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA MOLE // N°54 // MARS 2021



Municipalité

**LES FUTURS
PROJETS**

Vie économique

**SOUTIEN AUX
COMMERCES**

Portraits croisés

**CANTINE FACE
AU COVID-19**

SOMMAIRE

04

RETOUR SUR LES ANIMATIONS

06

RÉHABILITATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE

08

ENVIRONNEMENT

10

CANTINE : PORTRAITS CROISÉS

12

MESURES DE SOUTIEN

14

LES ASSOCIATIONS AJUST POTAGER ET 3-MIL PA

16

CONSULTATION CITOYENNE LA MOLE 2040

18

OUVERTURE DE LA DÉTENTE

20

LE MAIRE DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

22

INTERCOMMUNALITÉ

24

L' INTERCOMMUNALITÉ : TRAVAUX D'EAU POTABLE

26

NOS ASSOCIATIONS

28

JEUX ET LES BONS PLANS DU MAIRE

30

LE PETIT MOLOIS JUNIOR

Où trouver "Le Petit Molois" ?

- Dans les boîtes aux lettres des Molois.
- Dans les établissements publics du village : Mairie, Médiathèque.
- En présentoir dans les commerces suivants : Spar, My Coiff, Ugo Boulangerie.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la commune : www.mairie-lamole.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez votre Mairie au 04 94 40 05 80
Toute l'actualité de la commune sur www.mairie-lamole.fr
et sur le Facebook : [Commune de La Mole](https://www.facebook.com/Commune-de-La-Mole) 

Éditeur de la publication : Commune de la Mole
Directeur de la publication : Stéphane GADY
Rédaction : Maroi TITOUHI, Anaïs DESMIDTS
Mise en page : Maroi TITOUHI

Photo couverture : Ingrid LEVIELS Crédits photos : E.Bertrand, O.Pinelli, M.Titouhi, Freepik, Unsplash, Pexels, Starus
Réalisation : Commune de La Mole
Tirage : 900 exemplaires



Chères Moloises, Chers Molois,

Voici la 2ème édition de la nouvelle mouture de votre Bulletin d'information municipal.

Conjugée aux messages diffusés via les réseaux sociaux et le site internet de la Commune, cette édition du Petit Molois constitue pour l'heure un des liens privilégiés entre vous et la municipalité, en raison de la crise sanitaire qui met à mal le lien social. C'est précisément ce lien qu'il nous faudra tisser de nouveau, dans toute sa plénitude, dès que l'immunothérapie et la vaccination auront rempli leurs offices et que nous pourrons à nouveau nous retrouver sans crainte d'exposer notre santé et celle de nos proches.

L'évolution de cette pandémie (et de ses variants) est très aléatoire et rend compliquée l'action municipale : organisation d'événements, planification de réunions d'informations, manifestations sportives et culturelles... tout est en attente. La saison 2021, qui sera certainement soumise à un protocole sanitaire strict, s'annonce haute en couleurs et annonciatrice de beaux moments de retrouvailles. La Commune de La Mole honorera ce rendez-vous.

Nous profitons de cette période pour préparer l'avenir. Les travaux de réhabilitation de la Place de la Mairie sont menés conformément au calendrier prévu, les conditions propices à l'implantation de notre marché de village créées, l'ouverture prochaine d'un café de village (pas moins de 15 dossiers retirés), complété par un débit de tabac ouvert à l'année sur la foi d'un cahier des charges émis par l'administration des douanes. Cette dynamisation de notre cœur de village sera conjugée au lancement de la première phase de notre base nature Moloise, qui vous permettra de vous aérer et de pratiquer le sport dans un cadre naturel exceptionnel.

Préparer l'avenir, c'est aussi anticiper... voir loin... C'est tout le sens de la grande consultation citoyenne « La Mole 2040 » que j'aurai le plaisir et l'avantage de vous présenter dès que les conditions sanitaires le permettront.

Je vous souhaite une bonne et agréable lecture de ce nouveau Petit Molois qui, je l'espère, vous permettra d'appréhender l'amplitude de notre action au quotidien.

Stéphane GADY
Maire de La Mole

*"Prenez attentivement
soin de vous et de vos proches"*

RETOUR SUR LES ANIMATIONS !

PROGRAMME D'ENFER POUR HALLOWEEN

Durant les vacances d'automne, du 20 au 30 octobre 2020 vous avez été nombreux à apprécier les différentes activités d'Halloween. Les contes et les projections ont captivé petits et grands. Sans oublier le Land Art et l'Escape Game où nous avons partagé des moments conviviaux et ludiques..



Remise des diplômes pour les participants de l'Escape Game.



Avec l'atelier Land Art, ce sont des oeuvres végétales exceptionnelles qui ont été réalisées.



Le rallye challenge



UN NOËL SOLIDAIRE ET MAGIQUE

La place de la Mairie s'est transformée en "Forêt Magique" pendant le mois de décembre. Ce sont des animations et des surprises qui ont rythmé cette période festive. Le Rallye Challenge et la "Tombola Solidaire" ont permis d'amuser les petits et grands avant l'arrivée du Père Noël le 16 décembre 2020.

NOËL DES AÎNÉS

Plus de 75 colis gourmands ont été distribués à nos aînés par nos élus et les membres du CCAS. Des coffrets festifs garnis de douceurs salées et sucrées pour le plus grand plaisir des papilles de nos séniors !



DEUX LECTEURS DE PUCES ÉLECTRONIQUES

Afin de pouvoir identifier les chiens ou les chats perdus et de retrouver facilement leurs propriétaires, la mairie a décidé de munir la police rurale de deux lecteurs de puces électroniques. Une solution très utile pour retrouver nos compagnons à 4 pattes quand ils prennent la poudre d'escampette.



Contactez la police rurale en cas de perte de votre animal ou pour signaler la divagation d'un chien.
Tél : 06 82 48 95 56 ou 06 45 81 14 01

NOUVELLE IMPLANTATION DU SERVICE POSTAL

La nouvelle implantation du service postal au sein du Spar, rendue possible grâce à un partenariat national conclu entre les groupes La Poste et Casino, permet désormais à tous les Molois de poster, affranchir, déposer, retirer plis, colis et tout courrier 7 jours sur 7 et sur toute la plage horaire d'ouverture de notre supérette. Pratique pour celles et ceux qui travaillent ! A cela s'ajoute la possibilité pour tout un chacun de retirer 60 € en espèces avec le système « Cash back » dont les gestionnaires du Spar se sont équipés





RÉHABILITATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE

La 2ème phase des travaux de réhabilitation de la Place de la Mairie touche à sa fin. Après l'agrandissement de son accès, le biseautage des jardinières en pierre, l'heure était venue de supprimer les mâts délabrés de l'ancien éclairage public, sur lesquels tant de concitoyens ont abimé leurs véhicules. Plus d'espace, plus de fluidité ; le tout doublé d'un très prochain passage de cette Place en zone bleue pour favoriser la rotation des véhicules au profit de nos commerçants et des administrés qui se rendent en Mairie.

DE NOUVEAUX CANDÉLABRES

De jolis candélabres identiques à ceux de notre entrée Est sont venus remplacer les anciens dont l'état était déplorable et menaçant pour la sécurité publique. Economes car équipés d'ampoules LED à basse consommation, les mâts de couleur brune s'intègrent harmonieusement au paysage rural. Une fois la nuit tombée, vous pourrez apprécier leur éclairage doux et chaud. La fin des travaux liés à leur implantation est prévue pour la fin du mois de mars.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR NOTRE FONTAINE

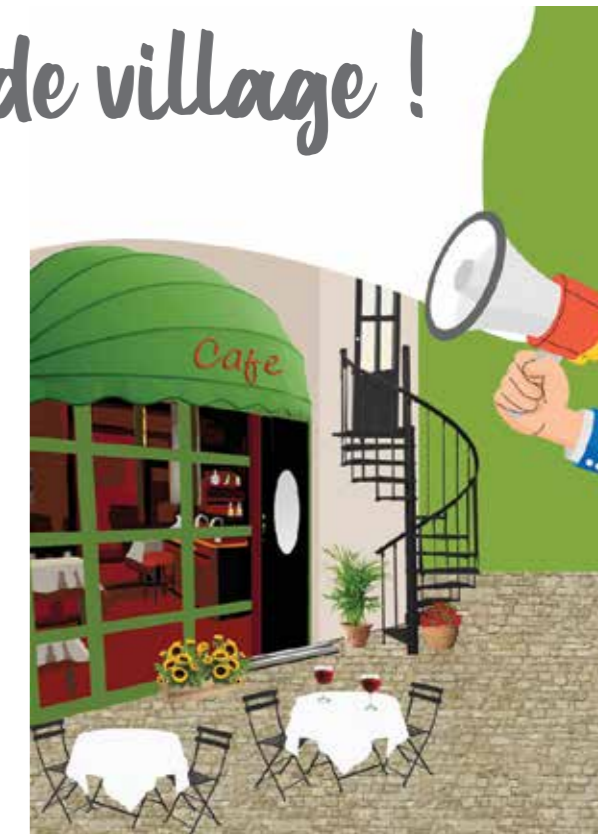
Notre fontaine n'a pas résisté aux multiples chocs de véhicules. Lors de son dernier remplissage, de trop nombreuses fuites sont apparues. Également, la dangerosité de son éclairage a été stigmatisée par un bureau de contrôle. Plutôt que d'engager de très lourds frais de rénovation, il est paru plus simple et moins coûteux de la remplacer par un aménagement purement provençal à ses alentours. La nouvelle fontaine sera en place au début d'été.



Bientôt notre Café de village !



Conformément à la politique de revitalisation de notre cœur de village, La Mole accueillera bientôt son café de village, ainsi qu'un débit de tabac, qui seront tous deux ouverts à l'année. Les appels à candidature sont désormais clos et en cours d'examen par les différentes instances concernées.



CHEMINS DE RANDONNÉES

Un panel de neuf chemins sera ouvert d'ici mars 2021, par la communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, sur l'ensemble du territoire. Deux chemins concernent particulièrement La Mole.

Chemin de Cogolin à La Mole en passant par Sainte Magdeleine

- 17,5 km en comptant les variantes reliant au barrage et au village
- Difficulté : Moyenne
- Intérêts : Forêt, Patrimoine avec le castrum de Sainte-Magdeleine, Paysager (vue panoramique), cours d'eau La Verne (traversée de deux gués), barrage de la Verne (paysage et fonction eau potable).

Chemin de Cogolin à La Mole en passant par la Vallée de la Môle

- 9,7 km
- Difficulté : Facile
- Intérêts : Zone agricole (vignes, pâturages) ; Zone humide (paysage forestier exceptionnel, biodiversité, gestion des crues) ; Cours d'eau La Môle (berges et végétation typique, ressource en eau potable) ; Espace naturel Sensible Départemental (ENS) avec de nombreuses essences végétales ; Paysager (paysage de plaine ; Vue sur le sommet de Maravieille, Oppidum) ; Château de la Mole et St Exupéry.

- Ces randonnées peuvent être réalisées d'une traite ou par tronçon, dans un sens ou dans l'autre, par tout type de public.
- Plusieurs thématiques verront le jour au fil du temps : patrimoine, œnotourisme, produits du terroir, randonnée nocturne, sortie botanique, étude de la faune, photographie...



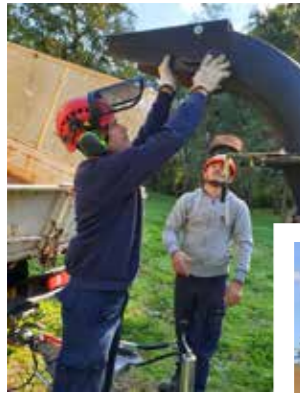
ENVIRONNEMENT



INSTALLATION DE COMPOSTEURS

Le mercredi 14 octobre 2020, nous avons installé un site de compostage afin de proposer des solutions de tri à la source des déchets organiques au sein de notre école. La formation assurée par Coline GAUDRY et l'ensemble du matériel ont été mis à disposition gracieusement par la Communauté de Communes. Trois bacs à compost sont désormais installés avec des panneaux explicatifs. Dès à présent, c'est près de 90% des déchets qui sont ainsi recyclés !

FORMATION SUR BROYEUR



Le 13 octobre, la Commune de La Mole a accueilli les services techniques des 11 autres communes du Golfe, pour une démonstration de broyage de végétaux. Notre Commune sera équipée en 2021. A suivre !



COLLECTE ET RECYCLAGE DES SAPINS



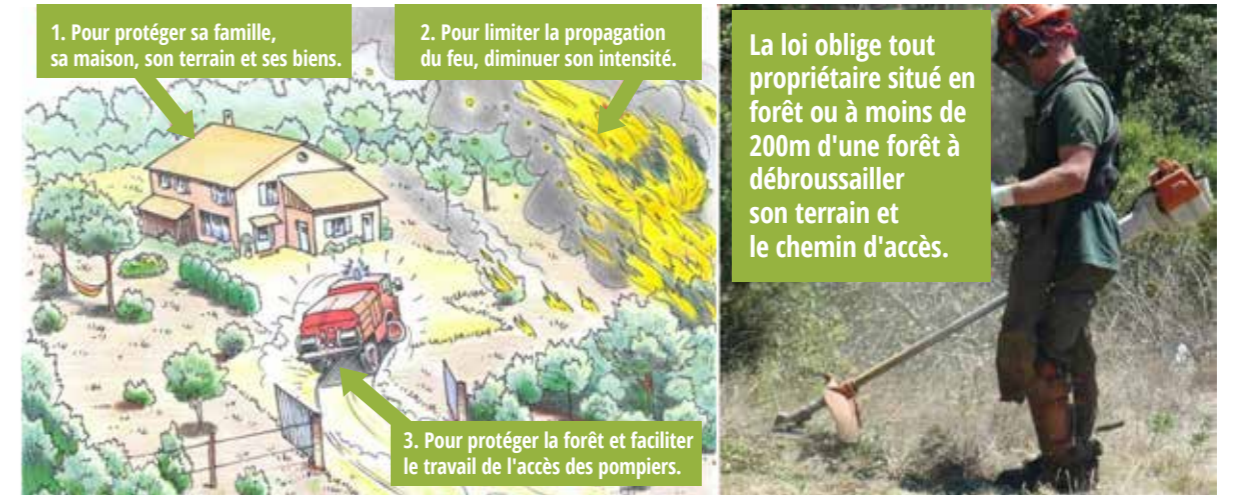
Du 06 au 12 janvier 2021, un point de collecte a été installé sur la place Emmanuel de Fonscolombe. Les sapins une fois collectés sont broyés pour être recyclés en paillage pour nos espaces verts.



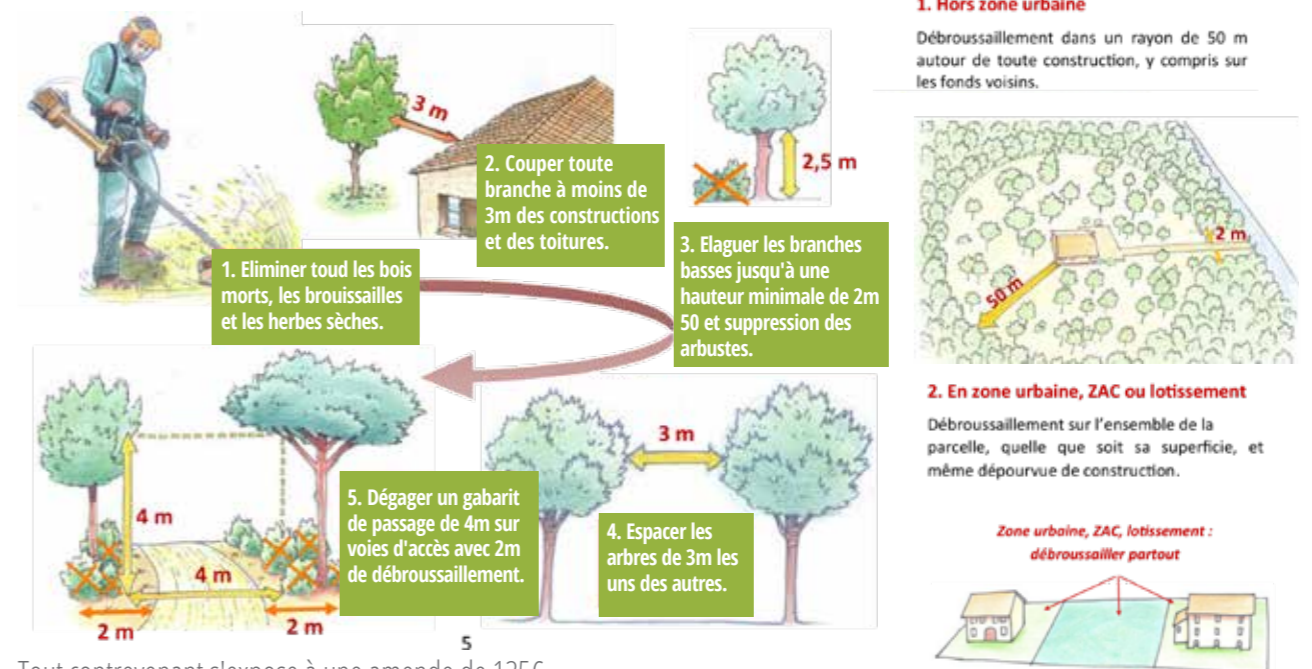
ÉLAGAGE DES PLATANES

« Les platanes du Square Pierre Grac ont été élagués par un prestataire Molois (M. Dimitri GOULAIN) que nous remercions pour la qualité de son intervention. La sécurisation de ce Square était essentielle car plusieurs branches (dont certaines atteignaient 40m de hauteur) menaçaient de chuter sur les passants. Ces arbres magnifiques, recalibrés, vont ainsi pouvoir reprendre de la vigueur dans le cadre d'un développement harmonieux et sécurisant. Les services du Conseil départemental ont quant à eux initié la même démarche sur les platanes implantés de part et d'autre de notre RD 98, en cœur de village.

DÉBROUSSAILLAGE OBLIGATOIRE : Débroussailler, c'est une nécessité !



Comment débroussailler ?



Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.

Suite à une mise en demeure restée sans effets, ils s'exposent à une amende de 30€/m² non débroussaillé.

QUELQUES INFOS

Suis-je à moins de 200m de la forêt ? Consulter le site www.sigvar.org

Pour plus d'informations contacter la Mairie par :
Mail : contact@mairie-lamole.fr Tél : 04 94 40 05 80

FRELONS ASIATIQUES

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques (chez vous ou à l'occasion d'une balade), contactez au plus vite notre police rurale, qui se chargera d'organiser sa destruction sécurisée par un prestataire certifié.

Police Rurale
06 45 81 14 01 ou 06 82 48 95 56



PORTRAITS CROISÉS : LE PERSONNEL DE CANTINE FACE AU COVID

En raison du contexte sanitaire actuel, Le Petit Molois a décidé d'aller à la rencontre du personnel de la restauration scolaire de l'école Yves Codou. Annie GIRAUD, Lorelei GIBELIN ainsi que de l'Adjointe déléguée à la restauration scolaire Alexia DONNE-CASTILLON nous décrivent comment elles font face à cette situation exceptionnelle.

Maroi TITOUHI : " Bonjour pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du Petit Molois ? "



Lorelei GIBELIN : " Bonjour, j'ai 27 ans, j'ai exercé durant 2 ans et demi à la cantine scolaire de Cogolin avant de travailler au centre de loisirs de La Mole. J'ai toujours souhaité retrouver une place en cantine. Quand j'ai eu la possibilité d'intégrer la cantine de La Mole, j'ai été très heureuse. J'adore ce métier, il y a l'approche avec les enfants mais ce n'est pas de l'animation pure. "



Annie GIRAUD : " Pour ma part, cela fera 17 ans le 1er avril. Dans ce travail, il faut avant toute chose aimer les enfants. Cela demande d'être patiente disponible, parfois aussi pédagogue : leur apprendre à ne pas gaspiller la nourriture, bien se tenir à table, éveiller leur curiosité gustative. "

Maroi TITOUHI : " Et pour vous Alexia, comment s'est passée la prise de vos fonctions en tant qu'élue à la restauration scolaire ? "



Alexia DONNE-CASTILLON : " Je suis arrivée dans le feu de l'action. Il a fallu rapidement que je prenne mes marques. Découvrir l'ensemble du personnel et son fonctionnement, tout de suite s'adapter et réagir face au protocole sanitaire Covid-19. Aujourd'hui c'est plus simple malgré le fait que l'on soit toujours sous le protocole, cela fait partie malheureusement de notre routine autant pour le personnel de cantine que pour les enfants. Nous espérons que bientôt tout redeviendra normal. "

Maroi TITOUHI : " Quels difficultés/enjeux avez-vous rencontrés pour mettre en place les différents protocoles sanitaires ? "

Alexia DONNE-CASTILLON : " Nous avons fait une réunion d'urgence avec le personnel et M. Le Maire pour appliquer les mesures nécessaires d'hygiène et les règles de distanciation. Le temps méridien dure de 11h30 à 13h30 et afin de solutionner la problématique du croisement et de la distanciation, il a fallu supprimer le self-service et réquisitionner la salle de motricité pour en faire un nouveau réfectoire. Qui dit deux réfectoires dit 2 fois plus de personnel. "

Lorelei GIBELIN : " Le personnel est mobilisé plus que jamais pour faire le ménage. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas. Nous avons dû bannir les offres alimentaires en vrac. "

Maroi TITOUHI : " Pensez-vous que les enfants se soient bien adaptés ou pâtissent de toutes ces mesures ? "

Lorelei GIBELIN : " Avant les grands avaient le droit de se lever pour aller faire un bisou à leurs frères ou sœurs. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et certains petits ont eu du mal à comprendre cela étant donné qu'à la maison ils vivent ensemble. Mais dans l'ensemble les enfants se sont très facilement adaptés. "

Alexia DONNE-CASTILLON : " C'est surtout la séparation dans la cour de l'école qui est difficile pour les élèves. C'est le moment où ils ont besoin de se retrouver et de se dépenser. Désormais leur cour de récréation est divisée en plusieurs zones afin de limiter le croisement entre élèves. "

Maroi TITOUHI : " Merci à toutes les trois pour cet échange. "



La salle de motricité aménagée en second réfectoire.



Lorelei GIBELIN et Alexia DONNE-CASTILLON dans le grand réfectoire

Depuis la rentrée scolaire 2020, la société GARIG, est le prestataire de la commune de La Mole en matière de restauration collective. Qu'il s'agisse de l'école, de la crèche ou du centre de loisirs. Leur cuisine est composée d'un maximum de produits frais, locaux, de qualité et de saison...au plus juste prix.

" La société GARIG propose des menus BIO et VÉGÉTARIENS afin de respecter la loi Egalim qui nous impose au moins 1 menu végétarien par semaine. Elle propose aussi des animations et menus spécifiques certains jours de la semaine. Par exemple, pour le mois de février, nous avons eu le 2 février, les traditionnelles CRÊPES (à la confiture) et le mardi 16 février, le menu spécial MARDI GRAS. "

Alexia DONNE-CASTILLON - Adjointe déléguée aux affaires scolaires et restauration





300 BONS D'ACHAT DE 10 € POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Conformément aux engagements pris par M. le Maire et après vote à l'unanimité en Conseil municipal, une somme totale de 3000€ a pu être remise, le 10 décembre 2020 en soutien à nos commerçants. L'aide équitablement remise aux commerçants a été redistribuée sous forme de "bons d'achat" d'une valeur de 10€ valables 6 mois. Cette initiative a pour but de relancer l'économie des commerces.

UN SITE POUR PLUS DE VISIBILITE WWW.COMMERCESMOLOIS.FR

Nos artisans, commerçants, producteurs locaux constituent la vie et le cœur de notre commune et doivent être plus que jamais soutenus. ... Pour les aider, la municipalité de La Mole se mobilise auprès d'eux, pour les accompagner dans une solution de digitalisation et pour accroître leur visibilité en ligne.

Sur ce site, chaque commerce peut disposer d'une fiche détaillée à son image, proposant aux visiteurs de découvrir les horaires, les coordonnées complètes, les services proposés, les modes de livraison liés au couvre-feu. Les entreprises peuvent présenter également leurs offres commerciales, fiches-produits, promotions et actualités. Pour les clients, rien de plus simple, les entreprises sont rangées par catégories d'activités. Trouvez en un clic, sur n'importe quel support (smartphone, tablette, ordinateur...) tous les commerces proches de chez vous. N'hésitez pas à mettre ce site en favori et revenir régulièrement pour consulter les actualités de nos commerçants.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Rendez-vous directement sur le site "commercesmolois.fr" et remplissez le formulaire d'inscription. Il vous suffira ensuite de nous faire parvenir les informations et photos que vous souhaitez faire figurer sur votre encart.

CONTACT

Service communication de La Mairie
communication@mairie-lamole.fr
ou 04 94 40 05 80



"Le succès de cette plateforme repose à la fois sur les commerçants mais également sur vous, consommateurs molois. Plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus celle-ci gagnera en visibilité, et plus nos commerçants locaux enrichiront le dispositif."



Maroi TITOUHI - Chargée de communication





RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION AJUST POTAGER

C'est au cœur des jardins partagés – situés juste en face du lotissement du Moulin Roux, que j'ai eu le plaisir de rencontrer Philippe Ulmann et Claudine Guyot, respectivement président et trésorière de l'association Ajust Potager. Les jardins sont intégrés au sein d'un écrin de pins maritimes, chênes lièges, arbousiers, bruyères, cistes... maquis arboré du Massif des Maures. Un vaste terrain communal composé de 16 parcelles de 100m² pouvant être entretenues par une famille ou une association.

Le jardin partagé, qu'est-ce que c'est ?

Les jardins partagés sont des lieux communs où l'on cultive son potager pour produire sa nourriture. Ce concept encourage au partage et à la solidarité. ... Dans ces jardins, d'autres activités peuvent avoir lieu comme des animations culturelles, éducatives ou sociales.



« Ici nous privilégions les bonnes pratiques. Nous utilisons des techniques de jardinage qui respectent l'environnement : compostage, paillage organique, respect de la biodiversité. Notre objectif est de faire du jardinage le plus naturel possible. Nous utilisons des graines récupérées sur des fruits et légumes bio plutôt que des graines industrielles. Nous n'utilisons pas de pesticide ni d'insecticide. Nous essayons de trouver des solutions naturelles et respectueuses de l'environnement. » **Philippe ULMANN, président de l'association.**



Jardiner oui, mais pas tout seul !

En effet, les jardins partagés sont des lieux où le collectif est le leitmotiv, que ce soit dans la construction du jardin ou lors de sa gestion.. Il arrive fréquemment que des membres possèdent déjà une surface jardinable à leur domicile mais que cela ne leur suffise pas, ils viennent alors trouver ici un lieu propice aux rencontres, aux échanges et aux partages.

L'Ajust Potager accueille les demandes d'adhésion sur liste d'attente et des journées portes ouvertes sont organisées plusieurs fois par an par le bureau. L'assemblée générale a lieu chaque année en mai, date anniversaire de la création des jardins et de l'association.

E-mail : ajustpotager@gmail.com



Pour entretenir ses espaces publics, la commune s'engage à limiter l'utilisation des produits chimiques et trouver des alternatives aux pesticides. Cette démarche est bénéfique pour l'environnement, pour les habitants et pour le personnel qui est moins exposé aux produits chimiques.



LA MOLE CONSERVE SON LABEL

Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité et la valorisation du patrimoine botanique français.



RESSOURCERIE FRIPERIE



DÉCOUVREZ L'ASSOCIATION 3 MIL-PA QUI A SON SIÈGE SOCIAL À LA MOLE

Ouf, 2021 est là avec ses promesses d'air pur, de liberté et de projets par milliers. Qu'elle soit l'occasion de passer au-delà de cette crise et d'ouvrir les portes d'un monde plus humain, plus solidaire, plus normal ... Oui ! Que du plus.

Comme le disait Jacques Brel : " On vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. "

L'année qui vient de passer a été une expérience particulière pour tous comme pour l'Association 3 Mil-Pa qui a vécu cette dernière avec une intensité incomparable. Malgré les confinements et les diverses restrictions, toute l'équipe a su rester mobilisée et donner le meilleur d'elle-même pour poursuivre les actions de solidarité, de spectacles, de Ressourcerie, de joie de vivre et d'accueil.

La tâche est dure et laborieuse. Chaque jour un peu plus d'ailleurs mais nous savons qu'il est important, de continuer ces efforts. La Ressourcerie de l'association 3 Mil-Pa a permis de sauver presque 20 tonnes en 2020 d'articles initialement prévus pour la déchetterie. Et près de 41 tonnes depuis la naissance de l'association. 60 % de ce volume sauvés ont été donnés pour les plus démunis, les sinistrés, d'autres associations ou des partenaires sociaux ou éducatifs. L'association lance le projet « une tonne, un arbre » et offre un arbre pour chaque tonne sauvée à un partenaire associatif ou pédagogique.

Cela a pu être réalisé grâce à vous ainsi qu'au courage et à la joie de vivre de nos adhérents et bénévoles. Les défilés, les shootings et les actions de l'association ont illuminé l'année de cette joyeuse équipe.

Alors, si vous ne l'avez pas encore fait, découvrez l'Association 3 Mil-Pa et La Ressourcerie à travers le nouveau site internet que nous avons créé pour vous : www.ressourcerie3milpa.fr Vous y retrouvez toutes les infos sur les horaires, les actions, des vidéos, les articles parus,.. Vous voulez devenir adhérent ou bénévole et ainsi participer à cette belle aventure ? L'adhésion peut se faire sur le site.

Le Facebook : [facebook.com/3milpa](https://www.facebook.com/3milpa) vous propose toute l'actu de l'Asso au fil des jours. Pensez à vous abonner.

Merci pour votre attention. Nous espérons vous voir bientôt.

**L'équipe de l'Association 3 Mil-Pa
La Ressourcerie 3 Mil-Pa**



**Dans le prochain numéro du Petit Molois
vous découvrirez deux autres associations Moloises.**



CONSULTATION CITOYENNE LA MOLE 2040 SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR

Un engagement de campagne tenu

A une époque où tout s'accélère, où chaque événement succède à un autre sans que nous percevions parfois les évolutions profondes qui en découlent, il est déterminant de nous poser et de réfléchir, ensemble, à ce que pourrait être La Mole dans 20 ans. Gouverner, c'est prévoir dit-on avec raison. Nous nous sommes engagés dans le cadre de la campagne à inscrire notre action dans le cadre d'une démocratie participative. Chacune et chacun de vous va ainsi être appelé à façonner le futur de notre village, dans le cadre de cette grande consultation citoyenne « La Mole 2040 » que nous lançons dès cette année 2021.



Des ateliers thématiques variés

Animés par l'Audat Var, devenu acteur majeur dans la définition des politiques prospectives au profit des collectivités locales, des ateliers thématiques couvriront tout le spectre des enjeux qui se présentent pour la Commune de La Mole et ils sont nombreux ! Comment passer d'une urbanisation contrainte à une urbanisation choisie ? Quels sont les besoins des concitoyens (logements, infrastructures publiques, sportives, transition énergétique, autres) ? Comment orchestrer la dynamisation de notre cœur de village au regard des grandes surfaces proches ? La place de La Mole dans le gigantesque projet d'éco-tourisme qui est en train d'éclore ? Comment assurer l'osmose entre le cœur du village et les quartiers dits extérieurs ? Bref, les sujets ne manqueront pas...

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous inviterons toutes et tous à participer à une réunion publique de lancement de consultation, où les grands enjeux et les ateliers de travail vous seront présentés, ainsi que les modalités de vos participations citoyennes.

Un grand merci aux associations : AIR DE FÊTES ET A.C.T.A

Nous tenons à remercier les deux associations : ACTA (Association Cultures, Traditions et Animations) et Air 2 fêtes pour leur participation financière aux décorations et animations de Noël. Malgré l'annulation des traditionnels chalets, buvettes, stands, la magie de Noël était au rendez-vous sur la place de la Mairie. Cette décoration féérique, composée de plusieurs figures de Noël disséminées dans une forêt de sapins, a pu prendre place au cœur de notre village. Sans oublier les animations et défis quotidiens, suivis de l'arrivée du Père Noël.



SANS OUBLIER..

Nous tenons à remercier Mme GULASOVA pour son généreux don mis en jeu lors de la "Tombola Solidaire" : un panier de produits de soins de chez "Forever Living". Nous avons procédé à un tirage au sort parmi tous les participants de la tombola, pour trouver l'heureux gagnant.





IL OUVRE SON RESTAURANT EN PLEIN CONFINEMENT !

Le restaurant « La Détente » a ouvert ses portes à La Mole le 1er décembre au cœur de la Z.A.C Saint-Exupéry. Si, pour le moment, le projet d'offrir une grande terrasse est mis à l'arrêt par la crise sanitaire, le restaurant vous propose déjà un large choix de pizzas et de burgers. Le Petit Molois est parti à la rencontre de Philippe Valet, un entrepreneur dans le bâtiment qui réalise un rêve.



Maroi TITOUHI : " Bonjour Philippe, merci pour votre accueil. Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du Petit Molois ? "

Philippe VALET : " J'ai toujours baigné dans le milieu de la restauration. Quand j'étais jeune, j'ai travaillé avec mon père dans plusieurs établissements. J'ai ensuite repris une pizzeria à Cogolin où j'ai travaillé durant 3 ans. Ensuite j'ai changé d'orientation et je me suis dirigé vers le bâtiment. J'ai monté ma propre société de terrassement qui aujourd'hui existe toujours. En ayant déménagé à La Mole, j'ai eu l'opportunité de reprendre une affaire dans la Z.A.C Saint-Exupéry, ce qui m'a fait passer le cap d'ouvrir ce restaurant « La Détente »."



MT : " Quelles sont vos spécialités ? "

Philippe VALET : " Pour l'instant, avec ma cuisinière Laëtitia, nous faisons exclusivement de la vente à emporter de pizzas et burgers. Tout est fait maison, la sauce tomate, les petits oignons confits, les légumes cuits au four. Les pains des hamburgers sont faits maison. C'est du pain brioché que l'on fait nous même avec de beaux steaks à l'intérieur."

MT : " Comment cela se passe t-il avec la Covid-19, quels types d'offres proposez vous afin qu'on puisse profiter de votre carte ? "

Philippe VALET : " Nous sommes ouverts du mardi au samedi de 12h à 14h pour la vente à emporter. Suite aux nouvelles du couvre-feu avancé à 18h, La Détente livre ses pizzas et burgers de 19h à 21h avec un paiement en espèces, chèque ou même par carte. Nous prenons vos commandes par téléphone à partir de 18h au : 09 81 26 88 42. Et une fois que cette crise sanitaire sera finie, nous proposerons un plat du jour. L'été, nous ouvrirons le vendredi et le samedi jusqu'à 23h."

MT : " Pour finir, avez-vous un mot à dire aux Molois ? "

Philippe VALET : " Je les remercie car ils sont venus nombreux depuis l'ouverture. Je sens leur soutien. Nous en avons tellement besoin dans cette période très compliquée. J'espère que cela continuera ainsi. Au plaisir aussi de vous accueillir dans le restaurant et de vous servir à table. On sera, j'espère, bientôt dehors sur la terrasse, la détente quoi ! "



RENCONTRE AVEC NICOLAS TOZELLO : UN ARTISAN COUTELIER PASSIONNÉ

Le Petit Molois est parti à la rencontre du coutelier de La Mole, Nicolas Tozello, installé depuis 2 ans dans une petite maison du Clos des Vignes, où il a ouvert, dans le garage son atelier de coutellerie. C'est dans ce lieu où l'on trouve différentes machines - forge à gaz, outils d'affutage, enclume, rangés dans un ordre précis - qu'il a accepté de nous parler de sa passion.



Maroi TITOUHI : " Bonjour Nicolas, merci de nous consacrer un peu de temps pour nous présenter votre activité. Quel est votre parcours ? Comment en êtes-vous venu à la coutellerie ? "

Nicolas TOZELLO : " J'ai 36 ans, j'ai commencé la coutellerie il y a 2 ans en autodidacte. J'ai attrapé le « virus » par le biais de mon grand-père qui était armurier à la DCN, puis par mon père qui aurait aimé faire ce métier. J'ai toujours eu dans le coin de ma tête l'envie de me lancer. Étant autodidacte, curieux et très manuel, j'ai appris avec un petit guide les bases de ce métier passion. "



MT : " Quelles sont vos sources de satisfaction dans ce métier peu commun ? "

Nicolas TOZELLO : " Je dirais que je tire une double satisfaction de ce second métier (1). Je ne cherche pas à en vivre, je fais cela juste par satisfaction créative ; j'aime composer avec les éléments, découvrir les différentes veinures, textures et couleurs de chaque matière végétale ou animale. Pour les essences de bois - la plupart proviennent des forêts de la commune - mais d'autres sont plus exotiques et rares. Pour les matériaux d'origine animale, j'utilise du bois de cerf, de la corne d'antilope, de gazelle, d'oryx. Parfois j'élabore mes manches avec des matières plus nobles comme de la dent de phacochère* ou encore plus exceptionnelle de l'ivoire de mammouth fossilisé. Ma seconde satisfaction est « humaine » car je suis en contact direct avec mes clients. Replacer l'humain au cœur des échanges dans notre monde industrialisé est le privilège de l'artisanat. J'aime échanger avec les gens qui viennent visiter mon atelier et leur faire découvrir mon univers. "

MT : " Quelles sont les différentes étapes nécessaires à la création d'un couteau ? "

Nicolas TOZELLO : " Dans un premier temps je commence par le façonnage de la lame, cela passe par la réalisation de l'émouture, le traitement thermique avec un four qui monte jusqu'à 1350°. Ce sont des étapes très délicates qui demandent de la vigilance et de la précision. J'apprends encore à améliorer mes techniques. Ensuite intervient le façonnage du manche où je donne libre cours à ma créativité. "

MT : " On sent cette passion qui vous anime quand vous parlez et ce besoin de transmettre aux autres. J'ai vu que vous aviez fait découvrir les secrets de la coutellerie aux enfants du centre de loisirs. D'ailleurs si demain un enfant souhaite en faire sa vocation, quels conseils lui donneriez-vous ? "

Nicolas TOZELLO : " Être passionné, basta ! "

Pour venir le rencontrer, il suffit de prendre rendez-vous en lui téléphonant : **06 67 89 19 36**

(1) Il travaille aussi à la cantine du groupe scolaire Yves-Codou

*Le Phacochère est le cousin africain du sanglier et n'est pas une espèce menacée.



LE RÔLE DE VOTRE MAIRE DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

« Elu 7ème Vice-président de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, Stéphan GADY est investi de deux délégations portant sur l'aménagement du territoire des 12 Communes du Golfe et l'aménagement numérique de leurs territoires. Il est également l'un des 4 membres permanents de la commission d'appels d'offres chargée de statuer sur l'ensemble des marchés émis par la Communauté de communes, administrateur de la SPL tourisme et membre du conseil d'exploitation de l'eau



Stéphan GADY
Maire de La Mole
7ème Vice-Président



Délégations :

- Aménagement du territoire (SCoT, PLH)
- Aménagement numérique du territoire
- Systèmes d'informations
- Membre de la commission d'appels d'offres
- Administrateur de la SPL tourisme
- Membre du conseil d'exploitation de l'eau
- Vice-Président de la CLECT (commission des charges transférées)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) :

Stéphan GADY est responsable de la définition du SCoT. C'est un document de planification stratégique et de développement durable à long terme à l'échelle intercommunale. C'est le cadre de référence pour les politiques sectorielles (organisation de l'espace, urbanisme, habitat, mobilités, aménagement commercial, environnement, etc.). Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique, etc.

Le programme local de l'habitat (PLH) :

Notre Maire a également la charge de développer durant une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le Plan paysage :

Le Plan paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE, SYSTEMES D'INFORMATION

Aménagement numérique du territoire :

D'ici 2024, il est prévu de rendre éligibles à la fibre près de 78 818 logements ou entreprises du golfe de Saint-Tropez, grâce à la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP). La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Mixte Ouvert Sud Très Haut Débit qui a choisi de s'associer à la société Var Très Haut Débit dans le cadre d'une délégation de service public. Le projet, d'un montant estimé de 65 millions d'euros, va permettre l'installation progressive d'une connexion très haut débit dans tout le golfe. Parmi les sociétés partenaires de Var THD, Circet et NGE ont en charge le déploiement de la fibre sur le territoire.

Le déploiement de la fibre dans le golfe de Saint-Tropez est financé par les Fonds Européens, l'État, la Région Sud, le Département du Var, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et le délégataire Var THD

Système d'Information Géographique :

- Maintien et administration d'un SIG communautaire disposant de données cadastrales, environnementales, risques, réseaux secs et humides, occupation des sols, etc.
- Maintien et administration d'un applicatif ADS (Application du droit des sols) permettant aux services instructeurs du territoire d'instruire les autorisations d'urbanisme. Solution hébergée et mutualisée en pleine mutation pour être en conformité avec la loi ELAN de décembre 2018 imposant aux communes de + de 3500 habitants d'instruire toutes leurs autorisations en dématérialisé à compter du 1er janvier 2022. Acquisition, paramétrage et formation des 42 agents instructeurs.
- Maintien et administration d'un module de gestion de l'OLD (Obligation légale de débroussaillage) et d'adressage.

Systèmes d'Information de la Communauté de communes :

Elaboration d'un schéma directeur en 2019 sur 5 ans 2020/2024. 28 projets axés sur 4 thématiques : Métier, Interopérabilité, Organisation, Technique. 1700 Jours/homme à consacrer aux projets avec plus de 500 000 euros consacrés aux achats de logiciels métiers ou équipements informatiques. Parc informatique constitué de 200 PC + 3 serveurs + 25 sites informatisés. Une équipe de 8 collaborateurs à la DSI (direction des systèmes d'information).



Que fait la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ?

12 communes,
58 500 habitants permanents sur un territoire d'exception

LA PROPRETÉ

- La ComCom
- collecte et traite les déchets
 - gère les déchèteries (communautaires)
 - développe la collecte des biodéchets



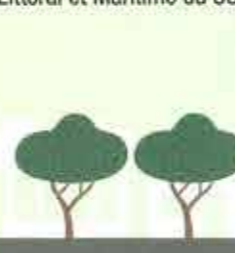
LA FAMILLE

- La ComCom
- développe l'enseignement de la musique et de la danse
 - participe au financement des transports scolaires
 - porte le Plan Local de l'Habitat



LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- La ComCom
- porte le Schéma de Cohérence Territoriale
 - élabore le Volet Littoral et Maritime du SCoT



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La ComCom
- favorise l'entrepreneuriat
 - accompagne les porteurs de projets
 - met en place la fibre optique
 - développe le système d'information géographique



L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

- La ComCom
- encourage le tri et la réduction des déchets
 - préserve les espaces maritimes
 - entretient les cours d'eau
 - valorise les espaces forestiers
 - soutient l'agriculture
 - favorise le compost et sa valorisation
 - développe la filière Bois Energie
 - accompagne la transition énergétique



L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

- La ComCom
- développe la promotion touristique
 - crée des itinéraires de randonnées
 - soutient les grands événements



LA GESTION DES RISQUES

- La ComCom
- limite le risque Inondations et Erosion (GEMAPI)
 - limite le risque Incendie (DFCI)
 - prévient des risques de pollutions des eaux de baignade



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- La ComCom
- protège les milieux aquatiques et les ressources
 - fournit l'eau potable
 - gère l'assainissement non collectif





LA COM COM AU PETIT SOIN POUR SES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

Dans le cadre de son Schéma directeur de l'alimentation en eau potable qui établit un programme de travaux prioritaires pour le maintien en bon état du réseau, la Communauté de communes achève actuellement la réhabilitation de deux réservoirs : celui de Gigaro à La Croix Valmer (construit en 1976 et d'une capacité de 300 m³) et celui de Thalassa à Cavalaire (construit en 1980 et d'une capacité de 1000 m³).



Visite sur le chantier du réservoir de Gigaro. Un réservoir construit en 1979 et d'une capacité de 300 m³

La remise en service de ces deux réservoirs est prévue pour la mi-mars, avant le démarrage de la saison touristique, quand les besoins en eau potable seront plus importants.

Les réservoirs sont des équipements essentiels qui contribuent à améliorer et sécuriser les conditions de distribution de l'eau. Ils permettent de faire face à des pics de consommation. C'est aussi une réserve qui garantit l'autonomie en cas d'incident sur le réseau d'eau potable.

D'une durée de vie moyenne de 50 ans, ces équipements font l'objet d'une surveillance régulière pour vérifier l'intégrité de leur structure et leur étanchéité.

Au total, ce sont trois réservoirs qui ont fait l'objet de travaux ces dernières années, pour un montant total de 850 000 euros hors taxes (celui de La Croix – construit en 1968 et d'une capacité de 2000 m³ – ayant été restauré en 2019).

En parallèle, la Communauté de communes mène un programme de travaux pour doter le golfe de Saint-Tropez de nouveaux équipements. Ainsi, un « super réservoir » de 5000 m³ va être construit sur la commune de Cogolin, afin d'améliorer la distribution d'eau potable sur tout l'est du territoire (notamment vers l'hôpital de Gassin). D'un montant total de près de deux millions d'euros hors taxes, les travaux doivent débuter en avril 2021 pour une durée de 10 mois. La mise en service est prévue au printemps 2022.

Pour plus d'information : contacteau@cc-golfedesainttropez.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

2 rue Blaise-Pascal 83310 COGOLIN - Téléphone : 04 94 55 70 30

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr



Réservoir de la Croix-Valmer : mise en oeuvre de l'étanchéité



NOS ASSOCIATIONS

La Mole est une commune riche de ses associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, environnementales ou sociales... Elles sont, en bref, diverses et variées. Une présentation de ces associations nous donne l'occasion pour chacun d'y trouver son bonheur ! Retrouvez ci-dessous la liste des associations Moloises et du Golfe que vous avez du probablement rencontrées lors du forum des associations, organisé le 13 septembre 2020. On en profite pour saluer leur travail admirable, leur générosité et leur créativité.

A.C.T.A

Culture traditions et animations.

Guy SAURON
04 94 49 57 13



MOUVEMENTS ET PARTAGES

Promotion et développement des événements culturels et des animations festives au sein de La Mole.

Sylvia LARTIGUE
06 26 70 78 10

mouvementspartages@outlook.fr



AIR 2 FÊTES

Organisation de la Fête votive de la Sainte Magdeleine et du Marché de Noël à La Mole.

Michèle MANZONI
air2fetes83310@gmail.com



PARTAGER LA TERRE

Partager la Terre a pour but de promouvoir l'agroécologie, la permaculture et inspirer des alternatives.

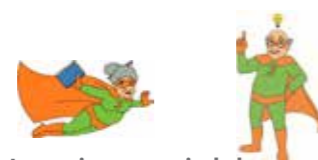
06 25 49 59 71 / 06 62 62 94 11
partagerlaterre@gmail.com
www.partager-la-terre.fr



LES APPRENTIS SAGES



Les Apprentis-Sages



Les petits apprentis de la micro crèche ont repris leurs visites hebdomadaires à la médiathèque du village, où ils aiment se rendre pour écouter des histoires et découvrir les livres. Nous sommes à la recherche de volontaires pour nous accompagner et ainsi tisser un lien social intergénérationnel au sein de notre village.

Rendez-vous à la micro crèche Les Apprentis Sages tous les mardis matin à 9h15
11 rue du vol de nuit 83310 La Mole
associationlesapprentissages@gmail.com
09 67 28 22 23

C.C.F.F



Le Comité Communal Feux de Forêt. A pour mission, sous l'autorité du Maire, d'assurer toute opération de prévention et de sauvegarde rendue nécessaire par les circonstances. Ces actions sont effectuées en parfaite collaboration avec les services de l'Etat et les services de secours. Elles sont complémentaires à celles des sapeurs pompiers. Envie de rejoindre cette équipe dynamique ? Renseignements auprès de la Mairie - 04 94 40 05 80

L'ODEL VAR



Organise l'accueil de loisirs éducatif pour vos enfants dès lors qu'ils sont scolarisés et jusqu'à 12 ans. Une équipe pédagogique diplômée, conviviale et sérieuse qui propose des activités originales, ludiques et éducatives adaptées à toutes les tranches d'âges.
Adeline ILINSKAS
04 94 49 59 06 / 06 20 38 38 72
adeline.ilinskas@odelvar.com

ET PLUS ENCORE...

HANDBALL CLUB

Entente du Golfe de Saint-Tropez
Complexe Sportif Henry Gros
83240 Cavalaire-sur-Mer
06 42 13 83 27 - 06 16 33 58 44



C.T.T.C

Club de Tennis de Table de Cogolin.
Salle de la Cauquière, place Fontvieille Cogolin
Nicolas FOURNAUX
06 80 16 15 56
fournauxnicolas@gmail.com



3 MIL-PA

L'Association 3 Mil-Pa et La Ressourcerie continuent de rendre une deuxième vie à vos objets et vêtements tout au long de l'année. Depuis le 1er janvier, ce sont déjà 13 tonnes 834 qui ont trouvé la voie du réemploi par l'économie circulaire et le don.

Après avoir participé à la création d'une boîte à livres pour la Communauté de Communes, la troupe "Les fèves caféinées" de La Ressourcerie 3 Mil-Pa vous ont proposé un défilé "hors du temps" pour "La vie version récup" et "Dessine moi une Tomate". Cette rétrospective musicale haute en couleurs des tenues de 1900 à nos jours a mobilisé 15 défilants, 3 photographes et un caméraman afin de vous présenter les trésors de La Ressourcerie.

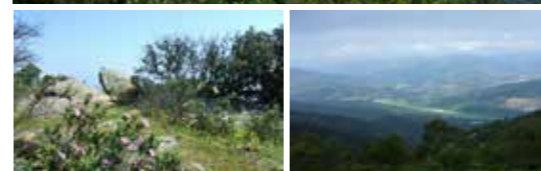
Contact : 06 26 86 07 76 - 3milpa@sfr.fr Retrouvez-nous sur : [f](https://www.facebook.com/3milpa) [i](https://www.instagram.com/3milpa)



A.S.A.V

Dimanche 25 octobre 2020 avec l'ASAV
(Association pour la Sauvegarde et l'Aménagement de la Vallée de la Mole)

Balade Nature



DENIS HUIN - Naturaliste, animateur de balades nature

RDV à 9h30 au sommet du Col du Canadel, sortie à la journée chacun apporte son masque et son pique-nique

Renseignements : 06 22 75 71 91
ou asav@hotmail.fr

L'AJUST POTAGER

L'Ajust Potager a eu le plaisir de participer au Forum des associations le 13/09/2020 avec un stand tenu par le bureau et des jardiniers, ainsi qu'une animation offerte avec une dizaine de jeux anciens en bois. Nous avons pu enrichir notre liste d'attente de 6 personnes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des informations sur le fonctionnement de notre association et vous ajouter sur la liste d'attente.

A titre d'information, la cotisation annuelle incluant l'adhésion à l'association et la location de la parcelle de 100m² est de 130€. Notre prochaine journée de travail collectif pour les jardiniers de l'association est prévue pour le 31 octobre 2020.

Contact : Philippe ULMANN - 06 82 07 12 12 - ajustpotager@gmail.com [f](https://www.facebook.com/ajustpotager)



U.S.M

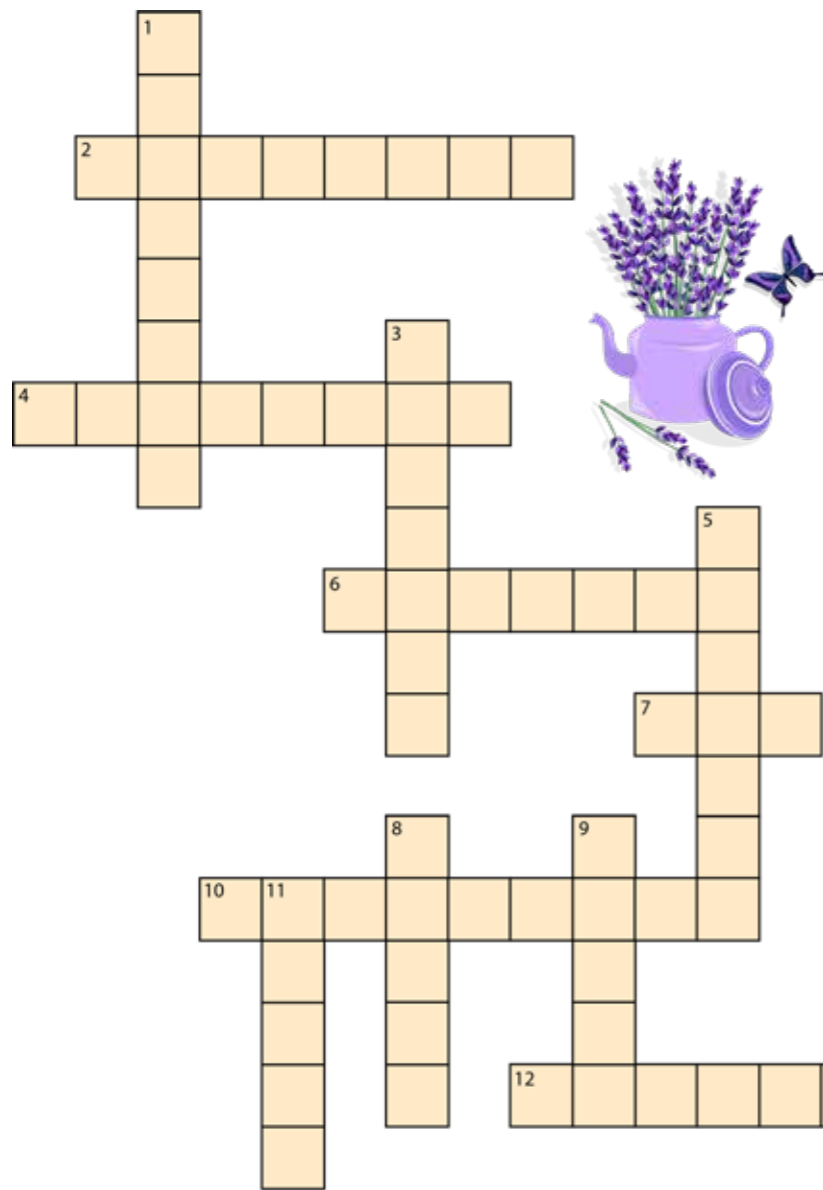
Ça y est, c'est la rentrée ! Vous avez décidé de vous remettre au sport. Belle initiative ! Ça tombe bien, notre association sportive vous propose justement un planning de cours riche, varié et accessible pour tout niveau. Des nouvelles pratiques sont aussi à tester. Tous les cours sont encadrés par des professionnels passionnés. Nous dispensons des cours de taekwondo, boxe, modern'jazz, yoga, pilate, aikido et plus encore... Découvrez au dos de votre Petit Molois le planning de l'Union Sportive Moloise.

Pour plus de renseignements contactez nous par :
Tél : 06 15 68 52 93
Email : usmoloise@gmail.com [f](https://www.facebook.com/usmoloise)



Pour information : les activités sportives sont maintenues pendant les vacances scolaires de la Toussaint et d'hiver. Les jours fériés sont chômés.

Mots-croisés Provençal



Horizontal

- 2. Cépage noir du littoral provençal
- 4. Pain provençal aux olives, aux lardons, etc..
- 6. Fromage provençal voisin de la ricotta
- 7. Loup provençal
- 10. Danse traditionnelle provençale
- 12. Sandwich provençal arrosé d'huile d'olive

Vertical

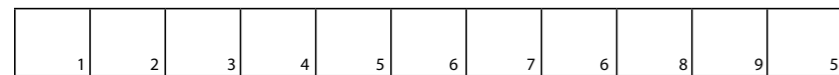
- 1. Maquis provençal
- 3. Massif provençal
- 5. Peintre né à Aix-en-Provence
- 8. Individu qui a une attitude prétentieuse
- 9. Spécialité à base de farine de pois chiche
- 11. Sauce à base d'ail et huile d'olive



Modoku

Les modokus suivent le même concept que les sudokus. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des lettres choisies en veillant toujours à ce qu'une même lettre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases. Pour faire ce modoku vous devrez utiliser les lettres suivantes: LEHGAOURC

A l'aide des cases grises numérotées dans le modoku, trouve le métier caché ci-dessous :



		H		E		L		
E	G	O			L		R	C
A	R		G	C			H	
	U		H		R	A		
C	H	G	U		A		E	
			E	G		O		
		R			G			
	U	C		H	L	A		
L			U			G	R	

Les réponses du mots croisés :

1. Garrigue / 2. Grenache / 3. Estrel / 4. Fougasse / 5. Cézanne / 6. Brousse / 7. Bar / 8. Kakou / 9. Socca / 10. Farandole / 11. Aïoli / 12. Panbagnat

L'ASTUCE du Maire

COMMENT RÉUSSIR UNE OMELETTE MOELLEUSE ?

L'omelette est un plat de base dans la cuisine française. Savoureuse et rapide à réaliser, elle séduit aussi bien les gourmets que les affamés pressés ! Mais ne vous fiez pas à sa facilité apparente, l'omelette requiert une certaine expérience et un tour de main à toute épreuve. Pour « Le Petit Molois », le Maire Stéphan GADY, a accepté de nous dévoiler quelques secrets pour une omelette réussie.



" C'est un plat qui paraît simple n'est pourtant pas si facile à réussir. Étant très amateur de cuisine et gourmand, j'ai longtemps cherché des techniques pour perfectionner la recette de l'omelette. Je vous partage avec plaisir mes astuces. Tout d'abord, je préconise, après avoir cassé les oeufs et mis du sel et du poivre, d'ajouter un peu de lait. Cela va permettre de rendre l'omelette plus moelleuse et onctueuse. Mélangez ensuite les oeufs à l'aide d'une fourchette plutôt qu'au fouet afin de permettre à l'oeuf de conserver sa souplesse et son homogénéité. Sachez également que plus vous battez vos oeufs, énergiquement dans le même sens, plus votre omelette sera légère et aérienne.

Par la suite, mettez sur le feu une poêle avec un peu d'huile et de préférence une noisette de beurre demi-sel. L'huile empêchera le beurre de colorer trop vite. Versez les oeufs lorsque la poêle est bien chaude, l'huile doit être fumante. Après 1 minute, baissez le feu et laissez cuire à feu plus doux. Quand elle commence à être cuite sur l'extérieur est baveuse à l'intérieur, vous pouvez alors ajouter des ingrédients supplémentaires pour la garniture. Là, le choix ne manque pas !

Viens ensuite l'étape, tant redoutée, du roulage de l'omelette. Voici mon astuce : glissez la spatule sous l'omelette, en levant légèrement la poêle. Quand vous êtes au fond, tapez sur le manche de la poêle, l'omelette va se rouler toute seule.

Pour sortir l'omelette, rien de plus simple ! Prenez une assiette, posez la sur le dessus de la poêle et retournez-la.

Pour finir, comme la dégustation passe également par la présentation, je vous conseil de badigeonner avec du beurre l'omelette pour lui donner un aspect joliment brillant. N'hésitez pas à retravailler sa forme avec du papier absorbant pour la rendre présentable et encore plus gourmande ! "

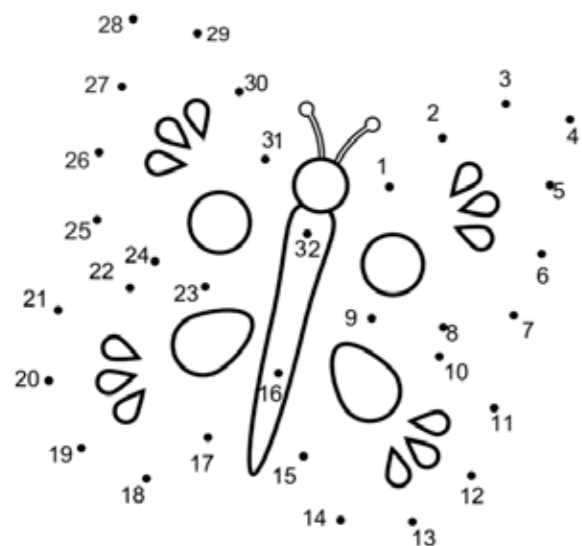
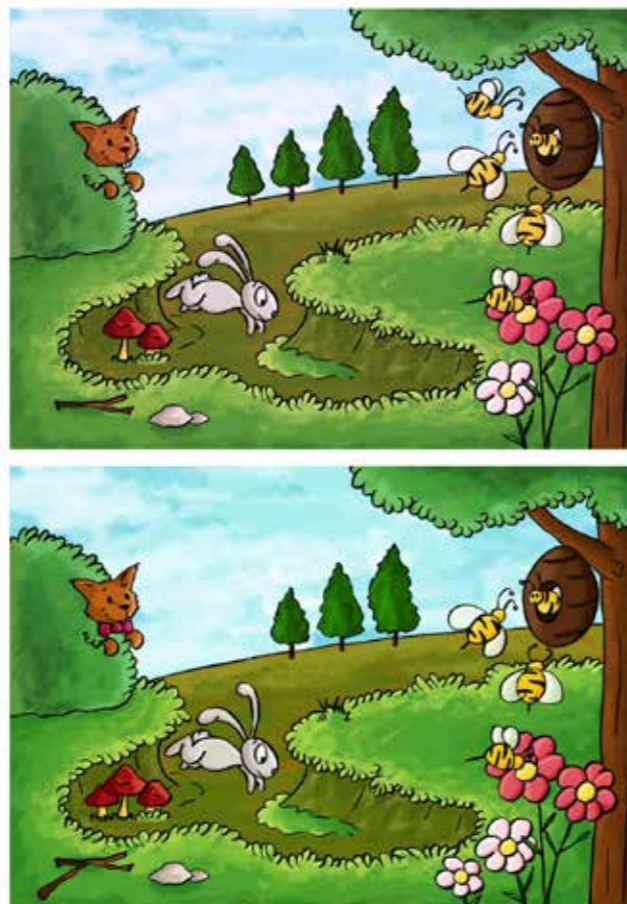
Bon appétit !

Mon
Petit Molois
Junior

Trace le chemin que la petite fille doit parcourir pour se rendre au jardin.



Trouve les 7 différences entre ces deux images.



Commence par le chiffre "1" et relie les points dans l'ordre pour compléter l'image.

Infos insolites :

La plus grande créature volante

Découvert en Roumanie par Éric Buffetaut en 2002, le ptérosaure Hatzegopteryx est connu à ce jour comme le plus grand animal volant avec son envergure de 10 à 12m de long. Une sorte de T-rex volant capable de gober aisément des dinosaures.



Les pieuvres ont 3 coeurs

La pieuvre est un animal plein de surprise. Sa principale caractéristique est qu'elle dispose de huit tentacules dont chacune d'entre elles peut compter jusqu'à 200 ventouses (super pratique pour ne pas glisser dans sa salle de bain!) Mais le plus surprenant c'est qu'elle a le sang bleu et 3 coeurs !



La foudre c'est plus chaud que le soleil

La température moyenne d'un éclair est de 27 700 degrés Celsius, soit cinq fois plus chaude que la température de la surface du Soleil, qui est de 6 000 degrés Celsius. Plus chaud que la surface du soleil uniquement, parce que le centre est à plus de 15 millions de degrés et la couronne à plus de 5 millions (et la surface « seulement » 6000).



Si tu as envie de publier un dessin, un poème, un article.... dans le prochain Petit Molois Junior écris à communication@mairie-lamole.fr

A très bientôt !

PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

VIDE GRENIER

28 FEVRIER 2021

Place de la Mairie



WEEK-END SPORTIF

20 et 21 MARS 2021

Terrain Touyon - Village - Sentiers
Course relais enfants - VTT Challenge
Découverte marche nordique



FÊTE DU PRINTEMPS

AVRIL (date à définir)

Place Emmanuel de Foscolombe



FÊTE DES VOISINS

28 MAI 2021

Dans chaque quartier

EXPOSITIONS EN PLEIN AIR

AVRIL (date à définir)

Scultures, photos, Land-Art, Street-Art
sur plusieurs lieux de la commune.



FÊTE DU SPORT

30 MAI 2021

Place de Fonscolombe - Astéroïde

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2021

FÊTE DES TERRASSES

1ER JUILLET 2021



FÊTE NATIONALE

13 JUILLET 2021

Place de la Mairie



FÊTE DE LA SAINTE-MAGDELEINE

DU 22 AU 25 JUILLET



CHASSE AUX TRÉSORS

LES MERCREDIS DE JUILLET

Médiathèque



FÊTE DES VENDANGES

SEPTEMBRE (date à définir)

Place de la Mairie



NETTOYONS LA NATURE

SEPTEMBRE (date à définir)

HALLOWEEN

DU 18 AU 29 OCTOBRE 2021

Médiathèque - Square P.GRAC

TOURNOI DE JEUX

17 NOVEMBRE 2021

Jeux de société, de cartes, d'échecs et
tournoi de jeu vidéo à l'Astéroïde

LE MARCHÉ DE NOËL

MOIS DE DÉCEMBRE

Place de la Mairie

MEDIATHÈQUE

ATELIER BD AVEC LOBÉ

- Jeudi 29 avril 2021 de 14h à 16h

- Jeudi 29 juillet 2021 de 10h à 12h

- Jeudi 4 novembre 2021 de 14h à 16h



ATELIERS CRÉATIFS

Atelier tissage végétal

- Jeudi 6 mai 2021 de 14h à 16h

Atelier cartes postales avec
des fleurs séchées

- Jeudi 8 juillet 2021 de 14h à 16h

Atelier création avec feuilles
d'automne

- Jeudi 28 octobre 2021 de 14h à 16h



Au moment où nous terminons cette édition du Petit Molois, la programmation des animations est en cours de finitions.

RESTEZ INFORMÉS SUR WWW.MAIRIE-LAMOLE.FR

ET SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX  COMMUNE DE LA MOLE ET SUR  COMMUNEDELAMOLE

NUMÉROS D'URGENCES

• Centre hospitalier de Saint-Tropez

Standard : 04.98.12.50.00

Urgences : 04.98.12.53.08

Maternité : 04.98.12.51.00

• Samu : 15

• Urgences vétérinaires du Golfe :

07.77.00.00.79

• Chirurgien-dentiste

(dimanche et jours fériés) :

08.92.56.67.66

• Pharmacie de garde : 32 37

• Cabinet Médical Dr DEPREZ : 04.94.81.17.01

• Infirmières

Céline PAILHES : 06.19.04.49.82

Sophie DARIEL : 06.81.06.42.71

• Masseuse-kinésithérapeute - Ostéopathe

Emmanuel Dumont : 06 13 84 09 11

Sara Libertiaux : 06 36 01 01 61

• Assistantes de vie

Fadoua GARNIER : 06.46.40.22.95

Loetitia PORRE-GIRAUD : 06.27.37.46.15

SÉCURITÉ

• Sapeurs-pompiers : 18

• Police nationale : 17

• Police rurale : 06.82.48.95.56

• Gendarmerie grimaud : 04.98.12.68.80

• Numéro d'urgence européen : 112

SOCIAL

• Urgence sociale – SAMU social : 115

• Urgence sociale – enfance maltraitée :
119

• Urgence sociale – enfants disparus :
116000

• Violences Femmes Info : 3919

• CCAS La Mole : 04.94.40.05.80 ou
l'assistante sociale de La Mole/Cogolin :
04.83.95.45.50